

DEL/2023/FI/105
Rapport d'orientation budgétaire 2024

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et appelée loi « NOTRe » a modifié les modalités d'organisation du Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B) afin d'accentuer l'information des conseillers municipaux sur les priorités du Budget Primitif mais aussi sur la situation et l'évolution financière de la collectivité.

Ainsi, le Débat d'Orientation Budgétaire s'effectue sur la base d'un Rapport d'Orientation Budgétaire (R.O.B) sur les engagements pluriannuels, la santé financière de la collectivité, la gestion de la dette, l'évolution de la fiscalité locale et l'évolution des dépenses du personnel.

Conformément au décret 2016-841 du 26 juin 2016, le ROB est transmis au Préfet et au Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (la Métropole Européenne de Lille) et sera publié sur le site internet de la commune.

En septembre 2020, le Conseil Municipal a adopté le Guide des Orientations Politiques Hémoises, structuré autour de trois finalités :

- Poursuivre la mutation de Hem, conforter sa modernisation et l'amplifier, avec pour ambition de rester une ville unie, dynamique et à taille humaine qui facilite la vie des Hémois.
- Préserver et mettre en valeur les espaces naturels et agricoles Hémois, investir en faveur de la transition écologique, tout en accentuant l'ouverture de la ville à la nature.
- Conforter l'identité d'une ville animée qui attire, cultive l'esprit de solidarité, entretient la convivialité, pour rassembler les Hémois.

Le GOPH a été complété de plusieurs délibérations-cadres portant sur la transition énergétique, la mobilité douce ou l'espace Dunant.

Ces documents constituent le cadre des actions menées durant tout le mandat.

Introduction au Débat d'Orientation Budgétaire

Depuis le début de ce mandat, l'évaluation des recettes et des dépenses est difficile à réaliser tant les situations nationale et internationale sont mouvantes et peu prévisibles. La guerre en Ukraine, les tensions en Afrique et en Asie, la hausse des coûts de l'énergie, la fluctuation monétaire, l'inflation, le renchérissement des frais financiers et des assurances, les décisions de l'Etat en matière de rémunération des agents de la fonction publique territoriale ou de transition énergétique pèsent fortement sur les équilibres budgétaires. Souvent peu compensés, les transferts de compétence alourdissent la charge des communes sans alléger pour autant le déficit de l'Etat.

Dans ce contexte inflationniste, nombre de collectivités territoriales seront contraintes à équilibrer leur budget par une hausse de taux d'imposition, par une réduction de l'offre de service ou par la suppression de poste dans leurs effectifs.

La ville de Hem, grâce à une gestion saine de ses finances engagée depuis plusieurs années, gardera, quant à elle, le cap d'une approche budgétaire prudente qui permet de ne pas alourdir sa fiscalité, et de maintenir une offre dense de services tout en poursuivant la réalisation des projets actés dans le GOPH ou dans ses délibérations cadres.

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES

I) Le contexte international particulièrement instable fragilise les perspectives économiques

Sur le plan géopolitique, les tensions exacerbées succèdent aux menaces et aux incertitudes, multipliant les hypothèses de conflits qui, bien que souvent circonscrits à une aire régionale, perturbent fortement l'activité mondiale et favorisent son repli. Cette instabilité croissante fragilise par ricochet les perspectives des acteurs économiques et investisseurs qui se réfugient dans un réflexe d'attente.

De plus, après les deux années de ralentissement économique consécutives au Covid, l'inflation généralisée perturbe les indicateurs économiques et sociaux et aggrave la situation des plus fragiles.

Parallèlement, la hausse des taux d'intérêt, entretenue par les banques centrales afin de juguler l'inflation, n'en pénalise pas moins l'investissement, en particulier dans des secteurs aussi essentiels pour l'activité économique et l'emploi que le bâtiment et explique, pour partie, le marasme auquel se trouve actuellement confronté le secteur du logement.

Les prévisions de croissance sur lesquelles se fonde le projet de loi de finances pour 2024, quoique déjà révisées à la baisse par les services de Bercy, restent encore, avec un objectif affiché de + 1,4% du PIB, très optimistes, au regard des perspectives de la Banque de France, qui table davantage sur une croissance de 0,9%. Le déficit du budget de l'Etat, encore élevé à 4,4% du PIB, le niveau de sa dette à plus de 3000 milliards d'Euros et l'alourdissement prévisible de la charge de celle-ci pour les finances publiques dans ce contexte de forte hausse des taux d'intérêt, obèrent toute augmentation significative des dotations aux collectivités locales.

De fait, il est d'ores et déjà établi que la progression de la DGF en 2024, soit 220 millions d'euros pour le bloc communal, ne pourra pas compenser les effets de l'inflation, estimée par la Banque de France à 2,6% en 2024.

Dans ce contexte difficile, la situation financière saine de la ville, résultat d'une gestion sérieuse menée avec constance depuis plus de 25 ans, constitue un atout majeur à moyen terme, ainsi que la meilleure garantie du maintien d'une offre de services de qualité et variés, en direction de l'ensemble des Hémois.

Elle permet à la ville de s'en tenir fermement à la mise en œuvre des 180 propositions portées par la majorité définies dans le GOPH et aux priorités réaffirmées dans les délibérations-cadres adoptées par le conseil municipal : développement des mobilités durables, accompagnement de la transition énergétique, aides actives en direction des publics fragiles et réinsertion des familles les plus en difficulté, poursuite de l'amélioration des conditions d'apprentissage à l'école, rénovation urbaine et bien-vivre ensemble.

II) Un budget difficilement évaluable.

En raison de ces contraintes extérieures économiques, politiques ou géopolitiques, les moyens de l'Etat disponibles pour envisager un accompagnement plus soutenu des collectivités continuent de rester limités, voire d'être réduits.

Par ailleurs, la hausse de la masse salariale, peu compensée, l'évolution de carrière des agents, la hausse des énergies et des assurances, le coût des matières premières vont absorber les maigres augmentations des dotations de l'Etat.

La volonté de la municipalité de ne pas alourdir la fiscalité locale, qui ne progressera ainsi qu'en raison de l'augmentation des bases décidée par l'Etat dans le cadre de la loi de finances examinée au Parlement, limitera les possibilités de développer davantage notre offre de service, d'autant que la délibération cadre sur la transition énergétique capte une grande partie de nos marges de manœuvre pour transformer nos bâtiments énergivores.

La situation financière de l'Etat, son déficit et son endettement, n'autorisent pas à penser à un revirement dans la politique d'accompagnement des collectivités territoriales d'ici le vote du budget primitif.

C'est pourquoi notre budget devra tenir compte de cet état de fait. Pour autant, la situation financière de la ville de Hem reste **saine et solide**. Notre commune n'a **plus aucune dette** à rembourser et donc **aucuns frais financiers à rembourser** aux prêteurs.

L'autofinancement reste consolidé à un niveau moyen estimé de l'ordre de **2,5 millions d'euros**, auxquels s'ajouteront les excédents reportés des années antérieures et les nouvelles recettes ou subventions définitivement acquises en cours d'exercice.

Enfin, la ville de Hem dispose **de réserves**, à hauteur de **12.5 millions d'euros**, reprises en tout ou partie, au fil de l'eau, pour couvrir et financer le programme d'investissement sur l'année 2024 et sur le reste du mandat.

Les perspectives démontrent qu'**elles ne seront pas suffisantes pour financer la totalité des programmes de modernisation évalués à plus de 33 millions d'euros jusqu'à la fin du mandat** et qu'il faudra réunir des cofinancements et solliciter les fonds de concours auprès de nos partenaires.

L'orientation budgétaire 2024 continuera à être axée vers l'objectif municipal de sobriété énergétique, de soutien à l'activité économique et à l'emploi et de rénovation et modernisation de notre patrimoine pour un meilleur accueil des usagers.

III) Orientations budgétaires et éléments prospectifs :

- a) Absence de hausse des taux de la fiscalité locale,

Après intégration, en 2021, du taux départemental de la taxe foncière sans impact sur la fiscalité des usagers, l'année 2024 marquera **la 14^{ème} année consécutive, SANS hausse des taux d'impôts locaux**, afin de ne pas fragiliser le pouvoir d'achat des Hémois.

	Evolution des taux des impôts locaux entre 2010-2023 (en %)							
	2010		2011-2020		2021	2022	2023	2024
TH	31,00%		31,00%					
TFB	26,94%		26,94%		46,23%	46,23%	46,23%	46,23%
TFNB	61,90%		61,90%		61,90%	61,90%	61,90%	61,90%
Evol.	+ 2 %		0 %		0 %	0 %	0 %	0 %

L'augmentation de produit fiscal 2024 résultera donc uniquement de l'application du coefficient de revalorisation des bases fiscales décidé par le Projet de Loi de Finances de l'Etat. Dans l'attente des annonces gouvernementales et des débats parlementaires, nous considérerons que l'évolution de la part fiscale sera du même ordre que l'inflation annuelle, soit environ 3.8%.

Eléments prospectifs : la ville de Hem ne prévoit aucune augmentation des taux des impôts directs locaux, et ce jusqu'au terme du mandat, soit en 2026.

b) Les dotations 2024

Les dotations de l'Etat évolueront différemment selon leur origine. La Dotation globale de fonctionnement évoluera peu à la baisse comme chaque année, alors que la Dotation de Solidarité et de Cohésion sociale évoluera sans doute d'un niveau proche de l'inflation annuelle.

	Evolution des dotations d'Etat depuis 2015 (en K€) – R= Réalisé – B = Budget										
	R 2015	R 2016	R 2017	R 2018	R 2019	R 2020	R 2021	R 2022	B 2023	R 2023	B 2024
DGF	3915	3529	3349	3349	3341	3329	3300	3302	3305	3281	3275
DSU	4033	4377	4606	4733	4733	4839	5029	5114	5150	5200	5250

Eléments prospectifs : Compte tenu de l'incertitude, due à la crise internationale, et à la situation très dégradée des finances publiques nationales, l'évolution des recettes en provenance de l'Etat restera faible pour toute la durée du mandat. En effet, même si la Dotation de Solidarité et de Cohésion Urbaine a tendanciellement une évolution positive proche de l'inflation, son montant ne représente qu'un quart des recettes annuelles et ne saurait, à lui seul compenser les hausses de la masse salariale et des charges communales.

c) La Dotation de Compensation et la Dotation de Solidarité Communautaire.

La dotation de compensation, figée une fois pour toute, sera maintenue à son niveau observé en 2023. L'évolution constatée de la Dotation de Solidarité Communautaire reste très faible et peu significative. Ces deux ressources ont par essence, vocation à rester stables dans le temps.

Eléments prospectifs : le caractère figé des dotations communautaires n'est aujourd'hui pas remis en cause. Elles resteront stables jusqu'à la fin du mandat.

d) Les recettes des domaines, les subventions et participations

La participation des usagers aux actions et animations municipales, accompagnée des nouvelles grilles tarifaires tenant compte des ressources des familles ont assuré les recettes des domaines. Par ailleurs de nouvelles politiques publiques partagées, comme la mise à disposition de la balayeuse ou des moyens de la police municipale mutualisée, ont un effet positif sur les participations des autres communes.

En outre, l'ouverture de nouvelles places d'accueil de petite enfance ou l'extension des ALSH vont produire davantage de recettes de CAF par application de la Convention territoriale globale (CTG)... en regard des hausses de dépenses de service.

Enfin, la mise en location des locaux commerciaux reste difficile, car la crise entraîne de nombreux impayés de loyers.

Eléments prospectifs : L'attractivité grandissante des activités municipales dope les recettes de participation. Mais la crise pèse sur les recettes des loyers commerciaux dont les entrepreneurs peinent à développer leur activité.

e) Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement restent dynamiques et proportionnelles aux efforts d'équipement et de modernisation que la ville met en place. Néanmoins, la DSIL semble devoir être affectée aux réparations des dégradations subies pendant les émeutes de l'été et ne pourront pas alimenter le financement de nouveaux équipements tel que nous l'avions envisagé.

Par ailleurs, le contrat de ville est en cours de réécriture, ce qui rend incertaines les subventions d'équipement envisagées par ce canal, tant au niveau de l'Etat que la Région.

La Métropole Européenne de Lille garde son cap de fonds de concours sur les équipements sportifs, culturels, scolaires ou patrimoniaux, ce qui nous permet d'espérer un financement correct de nos investissements par notre intercommunalité.

Enfin, la ville envisage de lancer une souscription pour l'église et le presbytère par le biais de la Fondation du Patrimoine.

La procédure de cession du terrain des anciens ateliers municipaux semble enfin parvenir à son terme même si une actualisation du prix de vente est encore en cours. Si le compromis est signé avant le vote du budget, le montant de la vente pourra faire l'objet d'une inscription en recettes. En outre, la ville percevra les recettes d'assurances sur les sinistres subis à l'occasion des émeutes de l'été.

Ces prévisions pourront être ajustées en 2024 lors de l'élaboration le budget supplémentaire pour tenir compte du rythme effectif des accords de subventions définitivement acquis.

Eléments prospectifs : Sur la période 2024-2026, compte tenu des événements internationaux, de la crise économique naissante et de l'état des finances du pays, les recettes d'investissement, corrélées aux investissements programmés, seront inscrites lors des notifications effectives, voire de leur liquidation par le financeur.

f) Les réserves budgétaires

Les réserves budgétaires de la ville, évaluées à environ 12.5 millions d'euros, seront mobilisées pour le financement du programme d'investissement, notamment du programme de sobriété énergétique, mais aussi de la mise aux normes et la modernisation de nos bâtiments qui s'élève à **plus de 33 millions d'euros jusqu'à la fin du mandat, auxquels s'ajoutent plus de 1.6 millions d'euros par an pour le Plan Pluriannuel d'Investissement et de Maintenance.**

g) La Masse salariale

Structure des effectifs et de la masse salariale (base : informations disponibles au 1^{er} novembre 2023) :

☞ **Les effectifs 2024 :**

Au total ce sont 372 postes qui seront pourvus au 1^{er} janvier 2024 (contre 358 en 2023) représentant **290,97 Equivalents Temps Plein (E.T.P)** répartis sur 222 titulaires (216 en 2023) et 150 agents contractuels (142 en 2023). La plupart des non titulaires évoluent dans les secteurs de l'animation, de l'entretien et de la restauration scolaire ou en remplacement d'absence maladie.

Par rapport à 2023, le nombre de titulaires augmente d'environ 2.78 %, ainsi que le nombre d'agents contractuels de 5.63% %. Ces variations s'expliquent, entre autres, par la poursuite de la stagiairisation d'agents contractuels, au maintien du nombre d'apprentis et au recrutement d'agents contractuels faute de candidats titulaires sur certains postes à pourvoir.

☞ **La masse salariale 2024 :**

Au total, la masse salariale 2024, **toutes charges comprises**, se situera à un niveau, **d'environ 12 500 000 euros (y compris budget annexe Zéphyr), soit une progression par rapport à 2023 de 5.48% de hausse.**

Cette augmentation est notamment liée à la valeur du point d'indice passée de 4.85€ à 4.92€, et à la dotation de 5 points majorés à compter du 1^{er} janvier 2024 impactant l'ensemble des agents de la Fonction Publique toutes catégories confondues. Aussi, il y a lieu de préciser que l'augmentation du SMIC aura un impact sur la rémunération des agents de catégorie C.

La Masse salariale englobera également les sommes dédiées à l'indemnité compensatrice des frais liés au télétravail et du forfait-mobilité étendu en 2023 aux trottinettes.

Pour mieux absorber cette hausse ajoutée à celles de l'année 2023, la ville envisage de se recentrer, encore plus, sur ses propres compétences et ne plus se substituer aux autres collectivités sur leur périmètre d'intervention.

Cette masse salariale inclura courant 2024 l'instauration de la grille propre au Complément Indemnitaire Annuel (CIA) définie avec le cabinet Politeia. Elle permettra, de tenir compte de la manière de servir et l'atteinte des objectifs professionnels fixés dans chaque service.

🔗 **La gestion du temps de travail 2024 :**

L'ensemble des agents de la collectivité réalise 1607h00 à l'année conformément aux directives de l'Etat.

Au final, ce sont près de 725 000 euros de crédits supplémentaires qui seront inscrits au BP 2024 pour couvrir l'ensemble des hausses de rémunérations reprises ci-dessus.

La ville a entrepris un audit de son fonctionnement afin de se moderniser et utiliser au mieux les outils de dématérialisation ouverts par la réglementation. Le rapport d'analyse, après présentation aux organes de dialogue social, sera mis en œuvre durant l'année 2024 et produira sans doute des dépenses de formation, d'équipements informatiques et de logiciels dont l'acquisition permettra une plus grande opérationnalité des agents et un meilleur service public. Parmi les chantiers envisagés : la mise en place du parapheur et de la signature électroniques, l'archivage numérique, la mise en place de critères du Complément Indemnitaire Annuel, la mise en place d'une solution globale et intégrée permettant de couvrir l'ensemble des services RH pour fiabiliser la qualité des données et améliorer la productivité dans leur traitement.

h) Economies d'énergies :

L'objectif de réduction des consommations énergétiques reste entier. Les travaux de sobriété énergétique commencent à produire leurs effets. Mais c'est à l'issue du programme qu'il sera possible de mesurer de manière effective le rendu des efforts réalisés.

Déjà, les consommations d'électricité ont fortement chuté. A fin Aout, la consommation énergétique a baissé de 31%, celle de l'éclairage public va avoisiner les 75% de baisse à fin décembre. Cette baisse de consommation n'absorbe toutefois qu'en partie la hausse du coût de l'énergie.

Nous poursuivrons nos efforts de gestion de nos équipements en rappelant aux usagers les mesures d'économie et de bonne utilisation des équipements.

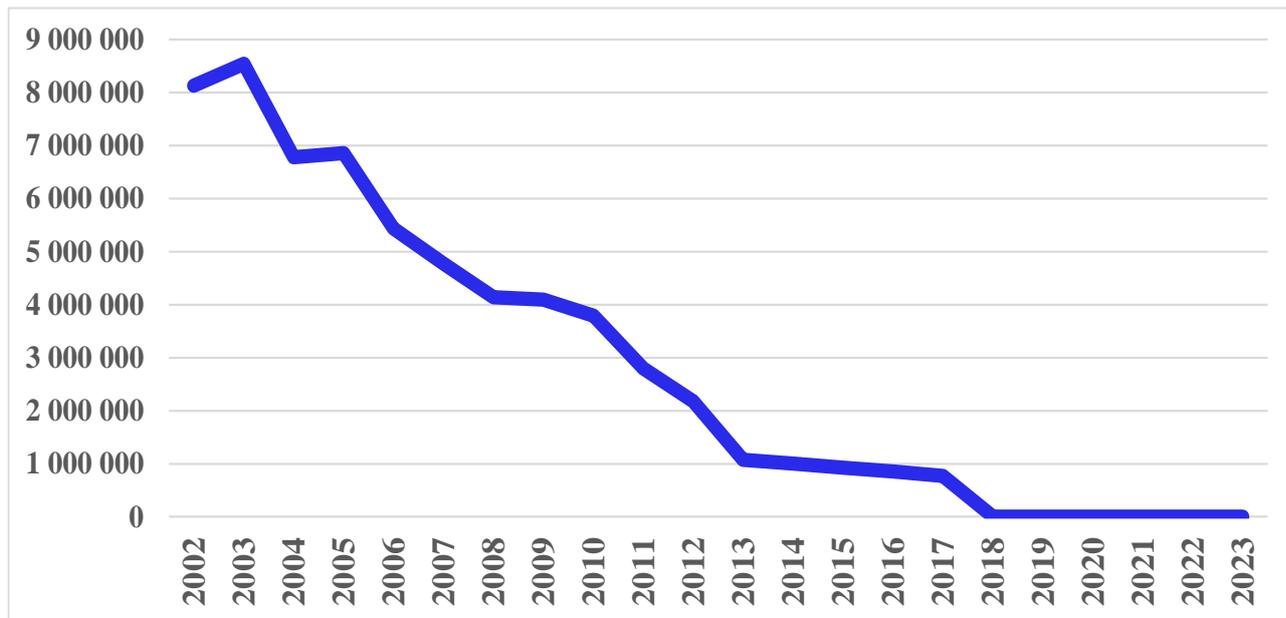
i) Un endettement nul et un autofinancement maintenu à niveau significatif.

La ville de Hem a soldé définitivement son encours de dette, au cours de l'été 2018. Aucun prêt n'est envisagé jusqu'à la fin du mandat, grâce aux réserves constituées.

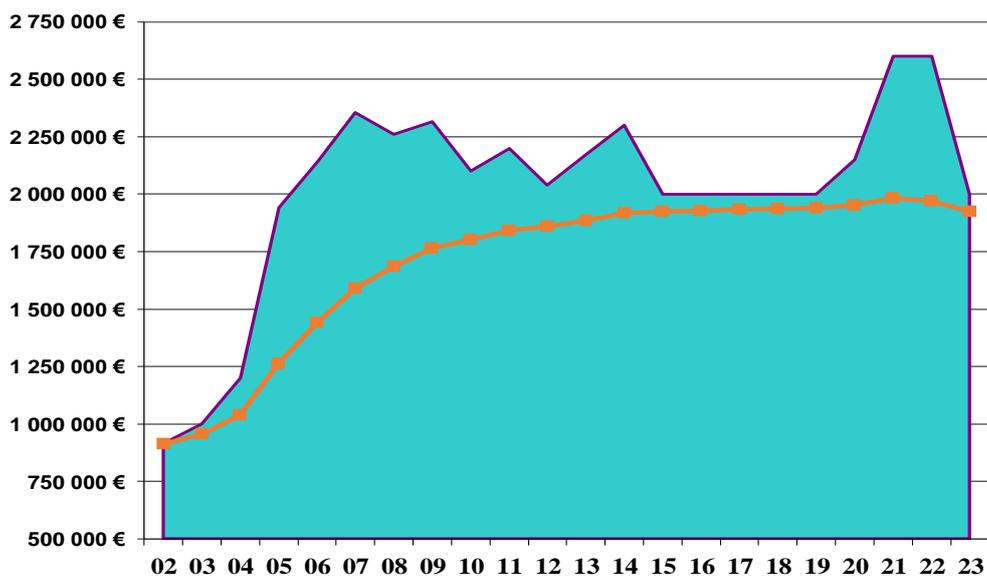
La dette municipale sera donc nulle (égale à zéro) au terme de l'année 2024, pour la 7^{ème} année consécutive.

Afin de poursuivre l'entretien du patrimoine, mais aussi le rythme d'investissement permettant d'accompagner son développement, et de renforcer son attractivité, la ville de Hem **stabilisera l'autofinancement** de ses investissements, à une hauteur estimée entre 2,5 à 3,5 millions d'euros, hors intégration des excédents antérieurs.

EVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE AU 31 DECEMBRE



CONSOLIDATION DE L'AUTOFINANCEMENT



Eléments prospectifs : jusque 2025 inclus, aucun emprunt nouveau n'est prévu, tandis que l'autofinancement sera stabilisé prévisionnellement autour d'un niveau projeté entre 3 et 3,5 millions d'euros, après reprise des excédents antérieurs.

- j) Les Plans Pluriannuels d'Investissement et de Maintenance en accompagnement de gros projets d'investissement en faveur de la mutation de la ville

**PLANS PLURIANNUELS D'INVESTISSEMENT
ET DE MAINTENANCE
(en euros)**

	Montant Annuel (délibération)	Montant 2024 -2026
PPI Ecoles & Restaurants Scolaires	150 000 €	150 000 €
PPI Numérique dans les Ecoles	20 000 €	0 €
PPI solidarité & petite enfance	80 000 €	80 000 €
PPI Mobiliers Urbains	80 000 €	80 000 €
PPI Culture	100 000 €	100 000 €
PPI Sport	150 000 €	150 000 €
PPI Voirie, E.P & Enfouissements réseaux	250 000 €	250 000 €
PPI Radars Pédagogiques	20 000 €	0 €
PPI Vidéo Protection	250 000 €	250 000 €
PPI Aides aux Particuliers	100 000 €	130 000 €
PPI Autres Patrimoines	50 000 €	50 000 €
PPI Chemins Piétonniers & Pistes Cyclables	125 000 €	125 000 €
PPI Matériel	100 000 €	100 000 €
PIG Habitat Durable (fin 2022)	30 000 €	0 €
PPIM 3000 Arbres & Forêts Urbaines	50 000 €	50 000 €
PPIM Véhicules	100 000 €	100 000 €
PPIM Eglise	250 000 €	Projet
TOTAL GENERAL	1 905 000 €	1 615 000 €

En 2024, certains programmes prévus en PPIM seront achevés, tels que le PIG Habitat durable ou le PPI Radars pédagogiques. Par ailleurs, les procédures de mise en concurrence concernant les travaux prévus sur les deux dernières années pleines du mandat, seront lancées. Enfin, les travaux de l'église intègrent un projet global qui comprend l'intérieur et l'extérieur de l'édifice, ainsi que le presbytère pour 2 250 000€

k) Les autres investissements :

Les années 2024, 2025 et 2026 consacreront la fin des programmes d'investissement prévus au GOPH et dans les délibérations-cadres. La répartition se fera dans les différents budgets primitifs ou supplémentaires de ces exercices selon nos capacités techniques à les réaliser.

Projet	Montant ou estimation
Leplat -Zéphyr- Coubronne (deuxième partie)	4 400 000 €
Dojo (deuxième partie)	2 600 000 €
Salle des fêtes	3 300 000 €
Salle de sports de Beaumont	600 000 €
Centre intergénérationnel de Beaumont	2 000 000 €
Espaces extérieurs mail Dunant	500 000 €
Stade Hidalgo	2 000 000 €
Centre social Saint Exupéry	3 300 000 €
Tiers lieu ex-Jules Ferry	4 000 000 €
Aménagement du Cœur de Ville	300 000 €
Espaces extérieurs pour PRU	2 100 000 €
Centre commercial Schweitzer	3 000 000 €
Point Thé	200 000 €
Réparation Maison de l'emploi et des services publics	2 500 000 €
Eglise et Presbytère	2 250 000 €
Total	33 050 000 €

A ces montants, il faut ajouter le budget participatif et quelques dépenses d'investissement complémentaires, telles que l'acquisition éventuelle de foncier, le P3 ou le matériel non technique.

DEUXIEME PARTIE : LES ENGAGEMENTS DE LA VILLE POUR 2024
--

Une politique active en faveur de la cohésion sociale

La ville de Hem déploie un ensemble de politiques en direction des familles, des seniors, de la petite enfance et des Hémois en situation de fragilité sociale, dont elle maintiendra les orientations en 2024.

Si la ville de Hem mène ainsi une politique active d'accompagnement des publics les plus en difficulté en particulier par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale, la permanence d'indicateurs de fragilité sociale d'une part importante de la population hémoise située dans les quartiers en Politique de la ville mais aussi au-delà de ce périmètre, justifie que la commune maintienne un effort soutenu en direction des Hémoises et Hémois qui connaissent un quotidien précaire.

Le CCAS mettra en œuvre le dispositif exceptionnel d'aides aux particuliers aux revenus modestes que lui aura permis de définir le leg dont il a bénéficié en 2023 de la part d'un particulier. Ce dispositif est encore en cours d'élaboration dans le cadre d'un dialogue avec les services de l'Etat susceptible d'en assurer la sécurité juridique.

La ville entretiendra notamment son partenariat avec les centres sociaux Saint-Exupéry et Trois villes, qui participent à la diffusion d'une offre de services quotidiens aux familles dans les quartiers.

A l'instar des autres villes concernées, elle prendra également en 2024 une part active à la définition des orientations du nouveau Contrat de ville métropolitain, en s'appuyant notamment sur les résultats de la concertation engagée avec les habitants et les usagers en cette fin d'année 2023.

De surcroît, la rénovation urbaine engagée sur le quartier Lionderie-Trois Baudets se poursuivra, avec la concrétisation des aménagements de l'espace public. La construction de nouveaux logements restera dépendante du relogement préalable des familles encore présentes dans leurs habitations actuelles. Dans le quartier Hauts Champs-Longchamp, la dynamique de rénovation se poursuivra avec la suite des travaux engagés pour l'attractivité du mail Dunant et de la salle Dunant, et la réalisation du Dojo. La ville activera les partenariats nécessaires à la poursuite des études pour la requalification du centre commercial Schweitzer et de son îlot.

Les services en direction de la Petite Enfance permettront d'assurer aux familles des modes d'accueil de qualité et variés des Tout-petits, qui assurent l'éveil et la socialisation de ces derniers tout en ouvrant aux parents la perspective de concilier vie professionnelle, obligations personnelles plus ponctuelles et vie familiale. Les travaux de mise aux normes sur le Centre Intergénérationnel de Beaumont obligeront la ville à maintenir l'accueil des enfants de « Coquin Coquine » rebaptisé le « Nuage » dans les structures existantes.

La ville de Hem restera par ailleurs en 2024 particulièrement attentive à la situation des seniors hémois, grâce aux actions engagées par le CCAS en faveur de la lutte contre l'isolement, et aux actions de prévention et d'animation en direction de ce public. Sur une idée de membres du Conseil des seniors, la ville compte mettre l'accent en 2024 sur la prévention des risques de fraude liées à Internet et de démarchage abusif.

Enfin, la ville de Hem restera mobilisée sur les grandes causes dans le domaine de la santé publique. Elle mettra en application ses engagements pris dans le cadre des conventions de partenariat avec le Don du Sang ou encore la Ligue contre le Cancer. Elle poursuivra ses actions avec la maison pluridisciplinaire de santé qui multiplie les initiatives en matière de prévention, qu'il s'agisse du cancer du sein ou du diabète. De même, elle restera engagée sur les campagnes de sensibilisation, à l'instar d'Octobre rose ou du ruban Blanc contre les violences conjugales. Enfin, elle confirmera comme chaque année cet engagement à l'occasion d'Oxyg'Hem, dont l'association marraine sera en 2024 « la vie A'dorée » qui mène des actions de sensibilisation et de prévention en faveur de la lutte contre les cancers pédiatriques.

Une préoccupation réaffirmée en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique.

La ville de Hem reste en 2024 mobilisée en faveur de la sécurité et de la tranquillité publique. Elle poursuivra ainsi le déploiement du réseau de caméras de vidéoprotection, qui vient de franchir le cap de la centaine d'unités sur l'ensemble du territoire de la commune. Le rythme du déploiement permettra vraisemblablement d'atteindre l'objectif initial de 130 caméras en fin de mandat.

La police mutualisée disposera ainsi des moyens complémentaires nécessaires à l'exercice de ses missions, dans le cadre d'un partenariat constant entretenu avec les services de la police nationale et ceux de Madame la Procureure de la République. Le Groupement Local de Traitement de la Délinquance mis en place sur le quartier Schweitzer se poursuivra. L'expérimentation de la mise en réseau des

pharmacies avec la Police continuera de prévenir les risques auxquels peuvent être exposés les professionnels de santé.

La police municipale mutualisée continuera de déployer son action sur l'ensemble du territoire des communes partenaires de la ville de Hem : Leers, Lannoy, Toufflers et Forest sur Marque.

Elle poursuivra ses interventions dans les domaines de la sécurité routière, de la prévention et du maintien de la tranquillité publique, en lien avec nos concitoyens engagés dans le cadre du réseau voisins vigilants. Elle restera particulièrement active en matière de prévention routière en direction des publics les plus jeunes. A noter que parmi les projets adoptés dans le cadre du Budget participatif, une piste ouverte de junicode, accessible à tous et en particulier aux élèves des écoles, implantée sur la placette Saint Joseph, sera opérationnelle en 2024.

La poursuite de la transition énergétique et écologique

L'année 2024 verra tout d'abord la poursuite, pour la 4^{ème} année consécutive, de l'aide à l'achat de vélos et trottinettes électriques dont ont déjà bénéficié 1157 Hémois.

Cette aide s'inscrit dans le cadre du Plan Vélo que la ville met en œuvre afin de rendre son territoire davantage cyclable. La place plus importante faite aux mobilités douces dans l'espace public continuera à se concrétiser par des aménagements de voirie. La ville accompagnera également la Métropole Européenne de Lille dans l'aménagement d'une voie cyclable le long de la M700, qui sera empruntée par les promeneurs et les vélos tafeurs.

La diversification des modes de déplacements sera encouragée avec la poursuite de l'expérimentation de mise à disposition de vélos et trottinettes électriques en libre-service.

La rénovation énergétique et thermique des équipements publics reste à l'ordre du jour en 2024, dans la lignée de l'accélération des investissements engagés dans ce domaine en 2023. Plusieurs bâtiments publics seront ainsi concernés par des études, la poursuite ou l'engagement de travaux destinés à réduire leur consommation énergétique ainsi que leur empreinte carbone dans le cadre de leur utilisation. L'achèvement des études concernant la rénovation thermique de la salle des fêtes détermineront ainsi la nature des travaux qui compléteront le réaménagement de l'équipement pour un meilleur service à l'utilisateur.

Après la réfection réalisée de la toiture en 2023, les travaux de réfection de la salle Henri Dunant concerneront également l'isolation thermique du bâtiment et la remise aux normes de la cuisine, parallèlement aux aménagements qui y seront menés afin d'en optimiser l'utilisation par les associations et les habitants.

L'ombrière photovoltaïque, dont l'expérimentation était initialement envisagée sur le parking de la Maison de l'Emploi et des Services publics, sera réalisée sur le parking de la salle Dubus, compte tenu de la vacance de la première suite aux dégradations causées au bâtiment lors des émeutes de juin dernier.

La ville continuera l'aménagement de l'observatoire de la biodiversité engagé sur les terrains « couplez » à côté de l'Etang de pêche et bordés par la Marque en lien avec la Métropole Européenne de Lille. Cet observatoire se concrétisera par l'installation de « point de vue » permettant aux visiteurs d'observer la nature, les animaux et espèces du parc de la Marque.

Un soutien réaffirmé aux associations, essentielles au dynamisme de la commune.

Les associations sont au cœur de la vie locale. Elles sont actives dans des domaines divers, touchant plus spécialement à la culture, aux sports, à la jeunesse, aux loisirs. Elles sont essentielles à l'animation de la commune, et répondent aux attentes des Hémois qui souhaitent pouvoir satisfaire leur passion ou exercer la discipline sportive ou culturelle de leur choix. C'est la raison pour laquelle la ville entend maintenir son soutien traditionnellement fort aux associations hémoyennes. Outre la politique d'investissement dans les équipements publics qui participe à leur donner les moyens matériels de mettre en œuvre leurs projets et activités, la ville maintient son aide financière à leur fonctionnement, avec une augmentation de l'enveloppe globale des subventions. L'augmentation bénéficiera en particulier aux associations employeuses qui œuvrent en QPV et en faveur des publics en difficulté.

Mettre en valeur les actions menées par les associations, c'est aussi mettre en exergue le travail et l'engagement déployé par les bénévoles de ces structures, qui consacrent une part importante de leur temps libre à assurer leur fonctionnement. La ville contribuera donc en 2024 à mettre en valeur l'engagement bénévole des Hémois actifs au sein des associations, de manière à ce que leurs parcours puissent inspirer de nouvelles vocations parmi nos concitoyens.

Enfin, parce qu'elles sont utilisatrices au quotidien de bien des équipements publics de la commune, les associations sont également les chevilles ouvrières de la bonne utilisation de ces derniers. Elles sont ainsi partenaires des efforts entrepris par la ville pour réduire les consommations énergétiques des différentes salles ou sites culturels ou sportifs municipaux. Elles resteront ainsi étroitement associées en 2024 à ces efforts qui participent d'une gestion raisonnée de nos équipements.

Nos enfants, plus que jamais à la croisée de toutes les attentions.

Alors que l'éducation et l'accompagnement des jeunes dans leur parcours vers la citoyenneté constituent un enjeu chaque jour plus déterminant, la ville entend se saisir de ce dernier dans le cadre de ses compétences, à travers l'entretien des établissements scolaires et la mise en œuvre du projet jeunesse adopté par le conseil municipal en juin dernier.

Par ailleurs, la réécriture en cours du contrat de ville métropolitain, donne lieu en cette fin d'année 2023 à une concertation avec les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la ville qui permettra de dégager, entre autres, les orientations et propositions spécifiques concernant les jeunes Hémois de ces quartiers. Elles viendront conforter ou compléter les orientations et actions prévues dans le cadre du projet jeunesse.

Les écoles constitueront, en 2024, une priorité de la ville, et ce de manière constante au regard des années précédentes. Les travaux programmés dans les PPIM permettront de maintenir des conditions d'accueil de qualité pour les élèves et plus largement les communautés éducatives de chaque établissement.

Parallèlement, la ville déploiera en direction des différents publics de la jeunesse hémoyenne, un ensemble d'actions dont la diversité est conçue pour susciter l'intérêt et l'engagement de publics aux attentes distinctes en fonction des âges.

Il en sera des activités culturelles, sportives ou de loisirs proposées à l'occasion des vacances scolaires, dans le cadre des ALSH. Cette année encore, le centre de loisirs linguistique proposera une immersion en langue anglaise pendant toute la durée du centre.

Le Sea, Hem & Sun proposera par ailleurs à nouveau aux familles, un espace de jeux et de détente en extérieur et d'accès gratuit particulièrement appréciable. Comme cette année, c'est toute une programmation qui sera recherchée et établie en collaboration avec les partenaires associatifs, au premier rang desquels les centres sociaux, de manière à ce que les activités estivales soient coordonnées et réparties au mieux sur l'ensemble de la période de vacances scolaires, et en particulier dans les quartiers QPV.

La ville confirme dans le même temps son engagement dans le cadre de la E-Sport Academy, en faveur de la prévention dans la pratique des jeux vidéo. L'action a d'ailleurs été récemment distinguée par le prix Territoria Argent 2023 pour son caractère innovant.

S'agissant du partenariat avec les écoles volontaires et des actions scolaires, la ville s'impliquera notamment dans l'apprentissage de la citoyenneté, de même que dans la prévention du harcèlement scolaire et la sensibilisation à la laïcité.

Elle va renforcer son engagement envers l'inclusion en accueillant dans une partie des locaux inoccupés du groupe scolaire « Saint-Exupéry » les enfants de l'EM La source.

De plus, la ville maintient la gratuité des classes de découverte à destination de toute une classe d'âge. C'est désormais vers la Normandie que les classes concernées sont orientées.

En 2024, l'effort de la ville en direction des familles dont les enfants sont scolarisés à Hem se concrétisera également dans les tarifs des repas de cantine, qui seront maintenus à leur niveau adoptés en 2023.

La ville poursuivra également son action visant à optimiser les déplacements scolaires, en utilisant de manière plus systématique, lorsque cela est possible, les lignes régulières de transports en commun plutôt que des transports scolaires spécifiques. Cette action vise à augmenter la fréquentation des transports en commun et ancrer de nouvelles habitudes chez les Hémois.

Enfin, les écoles volontaires sont partenaires du Salon du livre Jeunesse qui se déroulera au Zéphyr en 2024. Dès cet automne, un fil rouge sur le thème des émotions, animé par une auteure marraine de l'évènement, sensibilisera les enfants de cycles 2 et 3 à ce rendez-vous, qui a pour objectif de promouvoir l'écrit et le livre dès le plus jeune âge.

Enfin, la ville de Hem envisage de réserver les crédits nécessaires à la prise à sa charge de l'Espace Numérique de Travail (Eduscol) qui permet aux enfants et enseignants de rester en contact via le numérique. Pour autant, à cette heure et avec les communes concernées, elle attend l'aboutissement des négociations en cours à ce sujet en souhaitant une prise en charge dans un cadre intercommunal.

Le soutien à l'activité économique pour entretenir la création d'emplois.

Consciente du rôle joué par l'activité économique et commerciale dans le dynamisme de la commune, la ville entend continuer à développer un environnement favorable à l'implantation de porteurs de projet ainsi qu'au développement des acteurs économiques d'ores et déjà présents sur son territoire. C'est ainsi que la reconstruction de la salle Leplat sera également accompagnée de la création d'un linéaire commercial surplombé de logements rue du Docteur Coubron, de manière à compléter l'offre de locaux adaptés à l'installation de services de proximité. De la même manière, la cession du site des anciens ateliers

municipaux, ouvre la voie à la construction de logements accueillant là aussi, en rez-de-chaussée, des cellules commerciales qui permettront ainsi à la Grand'Place d'être confortée par l'activité des commerçants ou artisans qui s'y implanteront. La diversification de l'offre commerciale sera aussi l'un des principes qui structureront le projet de restructuration du quartier Schweitzer, pour lequel la ville continuera à mobiliser des partenaires potentiels en 2024.

Soucieuse de soutenir l'activité existante sur ses sites à vocation économique, la ville soutiendra les activités du site de la Ferme Braquaval. Elle y procédera à une extension qui permettra de conforter l'activité commerciale existante, fondée sur le circuit court, la responsabilité sociale et environnementale.

Parce que le renforcement de l'activité économique n'a de sens, au-delà de la vitalité de la commune, qu'à travers la création d'emplois pour les Hémois, la ville confortera en 2024 son partenariat avec le Service public de l'emploi. Les dégradations relativement lourdes causées par le début d'incendie de la Maison de l'Emploi et des Services publics, en juin dernier, ont nécessité une relocalisation dans l'urgence des services qui y étaient accueillis, sur différents sites parfois situés en dehors de la commune. La nécessité de maintenir une proximité étroite du service public de l'emploi avec les demandeurs d'emploi, pour faciliter l'accessibilité des services proposés, a amené la ville de Hem à proposer un regroupement ainsi qu'un hébergement provisoire de la Maison de l'Emploi, du PLIE, de la Mission locale et des différentes permanences habituellement proposée au sein de la MESP, sur le site de l'ancienne école Jules Ferry. La ville a mené dès l'été les travaux d'aménagement nécessaires à cet accueil qui pourra être effectif dès cette fin d'année, et permettra d'assurer la continuité du service public dans une logique de proximité en 2024. Parallèlement, alors que se poursuivent encore les expertises consécutives au sinistre, la ville prévoit en 2024 les crédits nécessaires à la réhabilitation des locaux pour une remise en état opérationnel aussi rapidement que possible.

Des investissements qui restent au service de l'amélioration de la qualité de vie en ville.

La ville poursuivra en 2024 sa politique d'investissement en faveur de l'amélioration de l'espace public et des équipements publics. S'agissant de ces derniers, il s'agira soit de compléter l'offre au public par de nouveaux équipements, soit de procéder à la rénovation des équipements existants en vue d'améliorer l'accueil des usagers, l'accessibilité et les performances énergétiques.

Ainsi, les travaux de construction du Dojo dans le quartier des Hauts Champs-Longchamp, entamés en cette fin d'année 2023, permettront-ils d'étoffer l'offre d'accueil des sportifs pratiquant les arts martiaux. Par ailleurs, l'équipement aura également pour vocation d'accueillir, comme salle d'évolution sportive, les élèves de l'école Saint-Exupéry.

Dans un registre similaire, la salle Leplat, en centre-ville, sera entièrement reconstruite afin de proposer à ses utilisateurs, sportifs et écoliers, un équipement moderne, davantage fonctionnel, et aux performances énergétiques davantage en rapport avec l'objectif de sobriété adopté par la ville.

C'est ce même objectif qui préside aux travaux de rénovation de la salle des fêtes, qui seront entrepris au second semestre 2024. Là encore, le souhait de conserver une salle polyvalente, modulable, adaptée à une grande diversité d'animations associatives, municipales ou d'évènements de particuliers, se combine à la volonté de réduire les consommations énergétiques d'un bâtiment ancien, dont l'aménagement sera révisé tout en préservant la qualité patrimoniale de son architecture extérieure. Il s'agira aussi de mettre ce bâtiment aux normes

d'accessibilité.

Parmi les équipements concernés par des travaux en 2024, on notera encore le Centre Intergénérationnel de Beaumont, rue Racine, dont l'entrée sera réaménagée afin d'accéder au bâtiment directement depuis le parvis de la place de Verdun et donner davantage de visibilité à cette salle qui héberge activités associatives et accueil petite enfance. De même, la salle Blaise Pascal fera l'objet d'une extension qui facilitera l'intégration de gradins permettant un meilleur accueil du public. Dans le même esprit, la salle Emilie Le Pennec sera également équipée de gradins escamotables, assurant à l'équipement une relative modularité.

La salle Henri Dunant bénéficiera d'une intervention de rénovation intérieure, qui complètera la rénovation de la toiture intervenue en 2023. Il s'agit, conformément aux orientations de la délibération-cadre adoptée par le conseil municipal le 30 juin 2022, de renforcer l'attractivité globale du mail Dunant et de ses équipements, de confirmer la centralité de ce site et d'accentuer son potentiel en termes d'animations festives, sportives ou culturelles à destination de l'ensemble des Hémois. A ce titre, la salle Dunant fera l'objet de réaménagements scéniques et de ses locaux techniques (cuisine, stockage...), afin d'en améliorer les conditions d'utilisation.

La ville engagera également au second semestre 2024 la rénovation de l'église Saint Corneille, élément sans doute parmi les plus anciens du patrimoine hémois. L'intervention prévoit un ensemble de travaux portant sur l'intérieur de l'édifice (installation électrique, sonorisation, peinture...) mais aussi sur la réfection d'éléments remarquables du patrimoine religieux. Des études sont encore en cours s'agissant des travaux portant sur l'extérieur de l'église. La rénovation de l'église Saint Corneille, accompagnée de la restauration partielle du presbytère touché par le mэрule, s'inscrit dans le cadre plus vaste de la réflexion sur l'avenir du Cœur de ville, dont la concertation publique sera initiée en 2024, avec pour objectif d'apaiser le centre-ville, d'instaurer des continuités et complémentarités entre la Grand'Place et la Place de la République, et d'ouvrir le jardin du presbytère au public.

Un service public qui confirme sa trajectoire de modernisation

Le diagnostic mené par le cabinet Politéia sur l'organisation et le fonctionnement des services administratifs de la mairie, a été opéré dans le cadre d'entretiens auprès des agents de la collectivité et d'une immersion au sein des services. Il a permis de dégager différentes pistes de simplification des tâches relevant des agents et d'optimisation des relations de coopération entre services. Il préconise une meilleure articulation entre les services supports et les services opérationnels, et l'appropriation d'outils numériques permettant d'améliorer la performance des pratiques de travail, tant dans l'intérêt des agents que des projets conduits et des services acquittés par ces derniers à destination du public. La poursuite de la démarche d'optimisation avec les agents des services concernés et la mise en œuvre opérationnelle de ses conclusions nécessitera sans doute l'acquisition de logiciels et d'outils numériques qui seront utilisés dès les prochains mois.

La ville renouvellera également en 2024 son marché de location et de maintenance de photocopieurs, afin de répondre aux besoins des services dans leurs missions quotidiennes.

Par ailleurs, le renouvellement de l'éclairage public opéré en 2023 dans une optique de réduction des consommations énergétiques, sera complété de la mise en œuvre du dispositif de pilotage à distance dédié à cet équipement, permettant ainsi une gestion de l'éclairage public davantage adaptée à la configuration des voies et avenues de la commune. La ville confirme à cette occasion maintenir l'éclairage nocturne de ses voies tout en diminuant son intensité, pour des raisons tenant à

l'ambiance urbaine, à la sécurité des riverains et à la tranquillité publique. En outre, l'année 2024 verra la poursuite des efforts effectués par la ville pour mettre en place les outils numériques assurant une information directe et réactive des Hémois. Ce sera notamment le cas via le déploiement en année pleine de l'application « Hem en poche », qui atteint à ce jour, deux mois et demi après son lancement, 1500 abonnés. De même, les panneaux lumineux compléteront la palette d'outils de communication de la ville en direction de ses habitants, via une information facile d'accès et à destination de tous depuis l'espace public.

Enfin, les services de la ville se mobiliseront le 9 juin 2024 pour l'organisation du scrutin des élections européennes.

Une ville ouverte au sport et à la culture pour tous.

Hem restera en 2024 une ville animée, au rendez-vous de ses manifestations traditionnelles, comme des évènements nationaux qui marqueront l'année.

2024 sera évidemment empreinte d'olympisme, avec l'accueil des JO à Paris durant l'été. La ville de Hem espère voir confirmée la qualification des sportifs hémois de haut niveau qui concourent encore actuellement afin de pouvoir participer aux épreuves olympiques et paralympiques de leur discipline. Labellisée Terre de Jeux, la ville s'emploiera à diffuser l'esprit des Jeux parmi ses animations sportives et culturelles, de manière à contribuer à la dimension populaire de ce rendez-vous et à son caractère inédit.

Bien sûr, la ville retrouvera au fil des mois les manifestations auxquelles les Hémoises et les Hémois sont attachés : Carnaval, Oxyg'Hem, la Fête nationale le 13 juillet, la Braderie et les animations de Hem en fête, les Allumoirs, Halloween et les fêtes de Noël et de fin d'année.

Le cyclisme sera également à l'honneur cette année, à l'occasion du traditionnel passage à Hem du Paris-Roubaix. Cet évènement sera en effet précédé à Hem d'une exposition association sport et culture et portant sur l'histoire du vélo et du Paris-Roubaix, accueillie au sein de la Maison du Patrimoine et de l'Histoire locale.

Tout au long de l'année, l'espace culturel de la Ferme Franchomme accueillera les animations culturelles d'arts plastiques, et celles dédiées au livre dans le cadre de l'activité de la médiathèque animée par les bénévoles de la Bibliothèque pour tous.

En 2024, la ville de Hem concrétisera avec les communes voisines la mutualisation engagée dans le cadre de la mise en réseaux de bibliothèques initiée par la Métropole Européenne de Lille afin d'améliorer l'offre de lecture publique sur le territoire et bénéficier des offres et des services de la Bibliothèque Numérique Métropolitaine. Cet engagement de la ville dans le futur réseau intercommunal s'inscrit dans le projet de Tiers lieu envisagé sur le site Jules Ferry.

La Ferme Franchomme hébergera également une partie des animations proposées dans le cadre de la commémoration de la Libération de Hem, qui s'intégrera aux célébrations du 80^{ème} anniversaire du Débarquement des Alliés en Normandie avec spectacles et participation des Hémois.

La saison du Zéphyr restera caractérisée par la diversité de sa programmation, ouverte à tous. Le Zéphyr permettra encore en 2024 de découvrir différents modes d'expression artistique et culturelle, de rapprocher du public de Hem et au-delà, des spectacles produits sur la scène nationale, d'aller à la rencontre d'artistes divers et reconnus pour leurs talents. Il offrira aux associations culturelles locales qui s'adressent à un public nombreux la possibilité de présenter leur spectacle sur une

scène agréable, moderne et adaptée. Les travaux d'agrandissement des locaux techniques et des loges devraient être amorcés d'ici la fin de l'année 2024 dans le respect de la saison.

Le Zéphyr accueillera également le Salon du livre Jeunesse le 20 avril 2024. Ce rendez-vous, qui sera désormais organisé à un rythme biannuel, permettra au grand public de découvrir l'univers à la fois créatif et poétique de la littérature Jeunesse, qui permet aux plus jeunes de se familiariser avec la lecture et l'écrit et de découvrir, dans les livres, aussi bien des réponses à leurs premières interrogations que des sujets aiguisant leur curiosité et leur ouverture au monde. L'école municipale de musique et l'Ensemble Orchestral de Hem resteront en 2024 le cadre adapté au développement de l'apprentissage de la musique et à la sensibilisation à la diversité des styles musicaux, avec notamment le concert de Sainte Cécile et les rendez-vous de la Cantoria.

Enfin, les activités organisées dans le cadre du Jumelage avec nos villes partenaires de Mossley, Wiehl et Aljustrel mettront en relief l'engagement européen de la ville. Une attention plus particulière sera portée sur le Portugal qui célébrera en 2024 le 50^{ème} anniversaire de la Révolution dite des Œillets, marquant le retour du pays à la démocratie.

Les membres du Conseil Municipal actent le débat d'orientation budgétaire tel que présenté ci-dessus.

Ainsi présenté en séance les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Le Maire,